

Compte-rendu
Conseil Municipal du 21 septembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt et un septembre à vingt heure, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Pierre Pujos, 1^{er} Adjoint au Maire.

Etaient présents : Mme Clouard, Mme Doucet, M. Petit, M. Péters, M. Pujos, M. Sturma.

Absents excusés : M. Bourgois, M. Foucault, M. Merle.

Présentation des procurations : M. Bourgois à M. Petit ; M. Foucault à M. Bourgois.

Secrétaire de séance : Mme Clouard.

Date de convocation : 18/09/2017.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

Ordre du jour :

- *Lancement des demandes de subventions travaux Église St Martin*
- *Columbarium, jardin du souvenir*
- *Demande de subvention Conseil Départemental, panneaux arrêt de bus*
- *Sécurisation salle multifonctions*
- *Questions diverses.*

1) Demande de subvention, travaux Église St Martin

Le programme de l'opération des travaux de l'Église de Fresnoy le luat étant défini comme suit, la commune peut engager les demandes de subvention auprès de

- la DRAC, participation possible à hauteur de 25%
- la DETR, participation possible à hauteur de 25%
- le Conseil Départemental, participation possible à hauteur de 25%
- la Sauvegarde de l'Art Français

Programme de l'opération :

| | |
|------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Total HT des travaux | 45 402.87€ |
| Divers et imprévus 6% du HT travaux | 2 724.17€ |
| Honoraires relevé forfait | 1 018.45€ |
| Honoraires maîtrise d'œuvre 11.85% des travaux HT | 5 380.24€ |
| <u>CSPS (Coordination Sécurité et Protection de la Santé) 6%</u> | <u>2 724.17€</u> |
| Total opération HT | 57 249.90€ |
| TVA 20% | 11 449.98€ |
| Total opération TTC | 68 699.88€ |

Les demandes de subvention auprès de ces divers organismes n'engagent pas la commune à effectuer les travaux concernant ce programme d'opération.

2) Columbarium, jardin du souvenir

Mme Clouard propose et expose devis et photos, différents modèles de jardin du souvenir et columbarium. Ces propositions ne faisant pas l'unanimité, les membres du conseil municipal décident dans un 1^{er} temps de créer le jardin du souvenir dans le cimetière de Le Luat, voir au pied du grand arbre, un if centenaire.

Le jardin du souvenir pourrait être réalisé par Olivier l'agent communal, se renseigner auprès d' avec les pavés ancien que la mairie possède et les matériaux nécessaires, galets et puisard, pour la dispersion des cendres.

Mme Doucet propose de fournir d'autres devis et modèles au prochain conseil municipal et les documents règlementaires si rapportant.

Le tarif des concessions sera revu prochainement.

L'opération budgétaire sera à prévoir sur le budget primitif 2018 de la commune.

3) Demande de subvention auprès du conseil départemental pour 4 panneaux, arrêt de bus.

Les marquages au sol des arrêts de bus ont été refait en aout dernier, des panneaux type C6 doivent être installés pour information.

Un devis Cap Oise (centrale d'achat public) d'un montant de 253.10€ est proposé.

La commune peut faire une demande de participation financière auprès du conseil départemental.

4) Sécurisation salle multifonctions

M. Pujos rappelle les évènements à la salle multifonctions, dernier en date effraction du 1^{er} septembre 2017 sans vol de matériel. Deux devis sont étudiés pour une alarme soit filaire soit radio. Les membres du conseil municipal décident de remettre à l'ordre du jour début 2018 le projet de la sécurisation de la salles multifonctions ; l'opération n'étant pas budgétée sur le BP 2017.

5) Achat matériel informatique, secrétariat de Mairie

Le matériel informatique de la mairie, installé en 2008 commençait à peiner avec la dématérialisation totale des documents comptables. N'aillant plus de mise à jour sur le système de lancement, il devenait nécessaire de procéder au remplacement des 2 postes informatique de la Mairie pour du matériel plus performant.

La société JVS, logiciel de mairie actuel, a établi un devis d'un montant de 2 952.00€ pour le changement des 2 postes informatique.

Le conseil municipal donne son accord pour le transfert de crédit supplémentaire, ci-dessous, du budget commune 2017 :

COMPTES DEPENSES

| Chapitre | Article | Opération | | Nature | Montant |
|--------------|---------|-----------|--|---------------------------------------------|-----------------|
| 023 | 023 | | | Virement à la section d'investissement | 2 952,00 |
| 21 | 21783 | OPFI | | Matériel de bureau et matériel informatique | 2 952,00 |
| 022 | 022 | | | Dépenses imprévues | -2 952,00 |
| Total | | | | | 2 952,00 |

COMPTES RECETTES

| Chapitre | Article | Opération | | Nature | Montant |
|--------------|---------|-----------|--|---------------------------------------|-----------------|
| 021 | 021 | OPFI | | Virement de la section d'exploitation | 2 952,00 |
| Total | | | | | 2 952,00 |

Questions diverses :

Reprendre contact avec M. Amand pour l'arrêt de bus de Ducy non respecté par le chauffeur faisant le trajet Crépy-Senlis.

Déplacer le panneau Danger école à Le luat.

Demande de panneau par un administré, voie sans issue, faire demande d'un devis auprès de Cap'Oise.

La sécurité rue St Vincent à Le luat et rue du puits Cailleux à Ducy a été soulignée ; les véhicules roulent vite. Les membres du conseil municipal vont lancer une étude pour des travaux de ralentissement sur ces 2 rues et proposent également de modifier le sens des STOP au croisement rue St Jean, rue St Vincent, rue des dix Arpents.

La commune se renseigne auprès du conseil départemental pour une participation financière.

Des habitants de Fresnoy le luat ont contactés la mairie au sujet des problèmes de nuisances sonores générées par la ventilation des silos plats de la Ferme à Fresnoy le Luat depuis plusieurs jours.

Le bruit émis, jour et nuit, ne respecte pas la limitation des bruits pouvant être émis dans l'environnement.

M. Péters est intervenu auprès du propriétaire qui a coupé ses ventilateurs.

En l'absence d'autres points particuliers, la séance est levée à 22h15.